



Université
Sorbonne
Paris Nord

LIVRET D'ACCUEIL ÉTUDIANTS

acteurs de l'IUT

**BUT GESTION DES ENTREPRISES
ET DES ADMINISTRATIONS**

SOMMAIRE

p3	UNIVERSITÉ SORBONNE PARIS NORD
p5	IUT DE BOBIGNY
p11	PLAN ET ACCÈS
p13	LE CAMPUS
p15	LES SERVICES
p17	LES OUTILS

• L'UNIVERSITÉ SORBONNE PARIS NORD

L'Université Sorbonne Paris Nord, pôle majeur de formation et de recherche du nord de Paris, est une université pluridisciplinaire organisée en composantes d'enseignement : les Unités de Formation et de Recherche (UFR) et les Instituts (IUT...).

Créée en 1970, l'Université Sorbonne Paris Nord est l'une des treize universités qui ont succédé à la Sorbonne après 1968. Elle compte aujourd'hui plus de 23 000 étudiants en formation initiale ou continue.

Elle est implantée dans la périphérie nord de Paris sur cinq campus : Villetaneuse, Bobigny, Saint-Denis, La Plaine Saint-Denis et Argenteuil.

En savoir plus sur : <http://www.univ-paris13.fr/>

• MISSION DE L'UNIVERSITÉ

L'Université Sorbonne Paris Nord a pour mission fondamentale l'amélioration des connaissances scientifiques, culturelles et professionnelles de tous, par la formation initiale et continue, et par le développement de la recherche qui en constitue l'indispensable support.

• EN CHIFFRES

Plus de 25 000 étudiants répartis sur plusieurs campus
Campus de Bobigny / 10 000 étudiants
Campus de Saint-Denis et la Plaine Saint-Denis / 2 000 étudiants
Campus de Villetaneuse / 13 000 étudiants

• DIPLÔMES NATIONAUX

+ de 300 diplômes : 15 BUT, 21 Licences, 29 Licences professionnelles, 32 doctorats, 35 masters, 18 HDR, 2 DAEU et pré-DAEU, 5 diplômes d'ingénieur, 4 Capacités, 1 DFMSA, 1 DFGSM, 27 DESC en médecine, 18 DIU, 39 DES en médecine et 36 Diplômes d'université.

Recherche : 28 laboratoires, 2 écoles doctorales (Erasme et Galilée)

Personnels : 700 BIATSS (personnels de Bibliothèque, Ingénieurs, Administratifs, Techniciens de Services et de Santé) & 1 200 enseignants, enseignants-chercheurs et hospitalo-universitaires



ÉDITO DU DIRECTEUR

Bienvenue à l'IUT de Bobigny.

Étudiants, votre parcours et votre motivation ont été les éléments clés de votre admission à l'IUT. En intégrant une formation dans notre institut, vous avez fait le choix d'acquérir des compétences et des connaissances à travers un diplôme reconnu et professionnalisant.

Ce livret d'accueil est conçu pour faciliter vos démarches et votre vie étudiante sur le campus de Bobigny.

Le personnel de l'IUT et de l'université sera présent tout au long de votre cursus afin de répondre au mieux à vos besoins.

Nous vous souhaitons, à tous, une excellente année universitaire.

Hamid LIMANI,
Directeur de l'IUT de Bobigny.

• L'IUT DE BOBIGNY

Créé en 2001, l'IUT de Bobigny est situé sur le site historique de l'ancienne imprimerie du Journal l'Illustration, premier hebdomadaire illustré français de 1843 à 1944.

Il propose 10 BUT (Bachelor Universitaire de Technologie) et 10 spécialités de licences professionnelles répartis au sein de 4 départements d'enseignement : Carrières sociales, Gestion des entreprises et des administrations, Génie biologique et Métiers du multimédia et de l'internet.

Selon les formations, il est possible de choisir la formation initiale, la formation en alternance ou la formation continue.

L'enseignement est axé sur la professionnalisation de façon à permettre aux étudiants de comprendre l'environnement de l'entreprise, de découvrir les métiers et les compétences à développer pour effectuer des choix d'orientation et de parcours vers l'emploi.

• ORGANISATION DE L'IUT

L'IUT est administré par un conseil d'Institut (29 membres) où siègent des élus (enseignants, étudiants et personnels administratifs) et des personnalités extérieures. Le Conseil définit les grandes orientations de l'IUT, vote le budget, les statuts, le règlement intérieur, les modalités du contrôle continu et décide de l'offre de formation (créations d'options, de départements, d'actions spécifiques...).

Le directeur, élu pour 5 ans par le conseil de l'IUT, est responsable de la gestion de l'IUT, administrativement et financièrement.

Chaque département est dirigé par un chef de département choisi parmi les enseignants pour une durée de 3 ans. Le chef de département est nommé par le directeur après consultation du conseil de département et du conseil d'institut.

• QUELQUES DONNÉES CLÉS



L'IUT, c'est aussi :

- Des laboratoires de recherche au sein desquels les enseignants chercheurs travaillent : IRIS, PLEIADE, EXPERICE, LIMICS, LIPN, LABSIC, LAGA, CEPN. H&P...
- Un campus à taille humaine proposant colloques de recherche, rencontres métiers, forums entreprises, journée portes ouvertes, actions culturelles et sportives.

LE DÉPARTEMENT GEA

• LE DÉPARTEMENT

Chef du Département :

M. KLEBANER Samuel - samuel.klebaner@univ-paris13.fr - bureau M10

Coordinatrice administrative - Direction des études :

Mme SAVRY Brigitte - 01 48 38 88 12 - brigitte.savry@univ-paris13.fr - bureau M12

Secrétariat pédagogique BUT :

Mme BELLAKHDAR Katia :

01 48 38 88 10 - Fax : 01 48 38 88 11 - katia.bellakhdar@univ-paris13.fr - Bureau M11

Secrétariat pédagogique Licences Professionnelles :

Mme MORETTO Vanessa :

01 48 38 84 91 - vanessa.moretto@univ-paris13.fr - bureau M13

• LES FORMATIONS

Diplôme	Option / Spécialité / Parcours	F.I.*	F.A.*	F.C.*
BUT	Gestion comptable, fiscale et financière	X	X	X
	Gestion, Entrepreneuriat et Management d'activités	X	X	X
	Contrôle de Gestion et Pilotage de la performance	X		X
Licence professionnelle Management et gestion des organisations	Assistant manager		X	X
Licence professionnelle Métiers de la gestion et de la comptabilité	Responsable de portefeuille clients en cabinet d'expertise	X		X
	Contrôle de gestion	X		X

*F.I. : Formation initiale. F.A.: Formation en alternance. F.C.: Formation continue.

• LE CONSEIL DE DÉPARTEMENT

Le Conseil de Département est l'instance chargée de régler la vie du département. C'est un lieu d'information, de concertation et d'harmonisation permettant de débattre de toutes les questions concernant la vie du département. Son rôle est d'adopter, entre autres, les propositions de règlement du contrôle continu des connaissances.

Il est constitué de 4 enseignants et de 4 étudiants élus (1 étudiant de 1^{ère} année, 1 étudiant de 2^{ème} année, 1 étudiant de licence professionnelle initiale et 1 étudiant de licence professionnelle en apprentissage).

Dates clés : Election le 03 et 04 octobre 2022 ;

1^{er} conseil, le 06 octobre 2022 ; 2^{ème} conseil, le 16 février 2023 ; 3^{ème} conseil, le 22 juin 2023.

Les candidats désireux de faire partie de cette instance sont invités à se faire connaître au secrétariat dès la rentrée.

• VOTRE FORMATION

Organisation de l'enseignement :

L'enseignement est organisé en semestres : S1 et S2 pour la première année.

Les passages de S1 en S2 et de S2 en S3 sont proposés par une commission composée de l'ensemble des enseignants de GEA et décidés par un jury composé d'enseignants élus de l'IUT.

Les décisions du jury sont irrévocables, il est donc indispensable que toute information jugée utile soit portée à la connaissance du jury avant qu'il se réunisse.

Réunions pédagogiques :

5 septembre 2022 ; 8 décembre 2022 ; 9 mars 2023 (+ commission avis des poursuites d'études des BUT2) ; 25 mai 2023 ; 29 juin 2023 (+ commission des notes).

Emploi du temps :

Les amphis et TD ont lieu de façon régulière entre 8 h et 19 heures du lundi au vendredi et le samedi matin de manière ponctuelle. Pour l'année universitaire 2022 - 2023, les cours (amphis, TD) débiteront le lundi 6 septembre selon l'emploi du temps distribué.

L'emploi du temps fait l'objet de modifications fréquentes en cours d'année. Aucune dérogation ne sera acceptée en cas d'absences au motif d'engagements pris par l'étudiant en fonction de son emploi du temps actuel. De plus, des cours de rattrapage peuvent être organisés à tout moment de l'année.

La présence et l'assiduité à toutes les activités pédagogiques organisées dans le cadre de la formation sont obligatoires en Amphi et en TD. Les permutations entre les groupes de TD ne sont pas autorisées. Toute absence devra être justifiée sous 48 heures par un justificatif auprès du secrétariat pédagogique.

Les vitrines doivent être consultées régulièrement, elles comportent des informations importantes (convocations, comptes-rendus de réunions,...) ainsi que les emplois du temps, et toutes les modifications apportées à celui-ci.

Toutes les communications se feront, via l'ENT, exclusivement avec votre adresse d'étudiant du type : « prenom.nom@edu.univ-paris13.fr »

• CALENDRIER ET PLANNING

Votre emploi du temps est consultable en ligne dans votre ENT à l'adresse suivante :

<https://ent.univ-paris13.fr>

Nous vous conseillons de le regarder très régulièrement, car ils sont susceptibles de changer à tout instant.

Les emplois du temps seront affichés dans la vitrine prévue à cet effet. Les vacances pour votre formation sont les suivantes :

Toussaint : du 29/10/22 au 06/11/22 inclus

Noël : du 17/12/22 au 02/01/23 inclus

Hiver : du 25/02/23 au 05/03/23 inclus

Printemps : du 22/04/23 au 08/05/23 inclus

Attention :

Pour tout changement d'adresse, de mail et de numéro de téléphone (fixe et portable), prévenir le service de la scolarité ET le secrétariat pédagogique du BUT.

• PROGRAMME NATIONAL (PN)

Le programme du BUT est un Programme National (PN) qui régit les contenus des enseignements, leur volume horaire et les coefficients affectés à chaque matière.

• PASSAGE DE S1 À S2, DE S2 À S3

Les commissions

Les commissions de fin de semestres, composées de tous les enseignants intervenus durant le semestre proposent au jury de la fin du semestre correspondant un avis concernant le passage d'un semestre à l'autre, le redoublement ou éventuellement la réorientation.

La commission de passage de S1 à S2 se tiendra le 09 février 2023.

La commission de passage de S2 à S3 se tiendra le 29 juin 2023.

Les avis sont proposés au jury après examen des notes et appréciations obtenues au cours de l'année et en fonction de l'assiduité de l'étudiant dans les différentes disciplines d'enseignement qui lui ont été dispensées.

Les jurys de fin de semestre

Ces jurys sont composés des membres choisis par le Directeur de l'IUT parmi tous les enseignants de tous les départements. Il délibère de façon souveraine sur les propositions de la commission.

Le jury de passage de S1 à S2 se tiendra le 16 février 2023.

Le jury de passage de S2 à S3 se tiendra le 04 juillet 2023.

La réorientation

La commission propose au jury la réorientation de tout étudiant ne pouvant prétendre à un redoublement de droit, lorsqu'elle estime qu'un redoublement ne lui serait pas profitable.

Aucun examen de rattrapage ne sera organisé pour l'obtention d'un semestre.

• APPRENTISSAGE

Contacts :

BUT : Regis BENTZ - Mail : regis.bentz@univ-paris13.fr

Imène HACHICHA - Mail : hachicha@univ-paris13.fr

Licence professionnelle Management et gestion des organisation,

option Assistant manager :

Catherine LORENZO - Mail : catherine.lorenzo@univ-paris13.fr

• STAGES

Stages de 1^{ère} année obligatoire (4 semaines minimum)

Période du 22 mai au 16 juin 2023 ; Remise des dossiers de stage le mercredi 21 juin 2023 avant 12 heures.

Stages de 2^{ème} année obligatoire (10 semaines minimum) :

Période du 3 avril au 26 mai 2023 inclus ; Remise des rapports de stage le lundi 05 juin 2023 avant 12 heures ; Soutenances du 12 au 23 juin 2023.

Une fiche de proposition de stage (missions, entreprise...) est à remplir et à retourner pour validation auprès du responsable de stage. Suite à cela, une convention vous sera remise pour signature.

• POURSUITES D'ÉTUDES

Le BUT est un diplôme à finalité professionnelle permettant aux diplômés de se placer sur le marché du travail. Le BUT est un diplôme de premier cycle et, à ce titre permet la poursuite d'études en deuxième cycle. Celle-ci n'est cependant pas automatique, les établissements d'accueil (deuxièmes cycles universitaires, écoles) effectuant une sélection des candidats sur dossier.

Des précisions seront données lors des Conseils de Département.

SERVICE CULTUREL

Bâtiment de l'Illustration

Bureau au Foyer de l'Illustration

Téléphone : 01 48 38 88 29

Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi
de 10h à 17H

• CULTURE

Le **service culturel** sur campus de Bobigny, installé au foyer de l'Illustration, propose gratuitement :

Sur le campus :

- des événements : spectacles, expositions, rencontres littéraires, scènes ouvertes...
- des ateliers semestriels de pratique artistique et culturelle (théâtre, langue des signes, ouverture culturelle, arts oratoires)

Hors campus :

- des places pour des spectacles, expositions, concerts, dans les théâtres, musées, lieux culturels à Paris et en Seine-Saint-Denis (Opéra de Paris, Comédie-Française, La Villette, MC93, Théâtre National de Chaillot, TGP, Centquatre, etc.).

Plus d'informations dans la rubrique « Vie étudiante / Le Campus / Culture » sur le site de l'IUT de Bobigny ou sur <https://www.univ-paris13.fr/culture/>

• SPORT

Le **DAPS** (Département des Activités Physiques et Sportives) propose à l'ensemble des usagers du campus une grande variété de disciplines sportives. Il vous permettra, sur inscription via la plate-forme MY DAPS, la pratique de différents sports sur les différents campus en accès libre ou encadrés par un enseignant, ainsi que la participation à des compétitions, des stages et des week-ends sportifs. La pratique pourra être choisie en loisir ou en sport noté (seuls les points supérieur à 10 sont comptabilisés, ce n'est que du bonus sur la moyenne du semestre).

Plus d'informations dans la rubrique « Vie étudiante / Le Campus / Sport » sur le site de l'IUT de Bobigny ou sur <https://www.univ-paris13.fr/le-daps/>

• LOGEMENT ET RESTAURATION

Les logements d'étudiants sont gérés par le **CROUS**.

La tour de l'Illustration a été inaugurée à la rentrée universitaire 2009 et propose désormais 59 logements (70 lits) de grande qualité. La taille des appartements va de 16 m² pour un studio classique, à 37 m² pour un studio duplex. La construction de résidences universitaires sur le campus et à proximité immédiate assure au total près de 1000 logements. Depuis la rentrée 2015, 318 logements (340 lits) sont disponibles sur le campus.

Plus d'informations dans la rubrique « Vie étudiante / Le Campus / Logement » sur le site de l'IUT de Bobigny ou sur <http://www.crous-creteil.fr/>

Sur le campus universitaire de Bobigny différentes formules de restauration sont proposées par le CROUS de Créteil.

Le paiement se fait seulement par CB ou avec la carte Izly.

- Cafétéria « L'Illustration » : fermée pour travaux.
- Restaurant universitaire Le Pont de Pierre (11h30 à 14h)
- Cafétéria « Le Pont de Pierre » : 11h30 à 14h30



Résidence Tour de l'Illustration

Téléphone : 01 48 35 85 50

Résidence FRIDA KHALO

Téléphone : 01 48 36 25 59



Bâtiment de l'Illustration

Bureau M50, mezzanine

Téléphone : 01 48 38 76 61

ou 01 49 40 30 69

Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi de 10h
à 13h et de 14h à 16h.
Fermé le mardi.

LES SERVICES

CELLULE ACTION SOCIALE ET HANDICAP

sol-handi@univ-paris13.fr
Téléphone : 01 48 38 88 26

• ACCUEIL DES ÉTUDIANTS EN SITUATION DE HANDICAP

Tout étudiant en situation de handicap ou rencontrant des difficultés de santé, qu'elle qu'en soit la nature (motrice, psychique, sensorielle, maladie invalidante...), et quelle qu'en soit la durée, peut bénéficier, s'il le souhaite, des services du bureau d'accueil des étudiants en situation de handicap.

Etape 1 : Prendre rendez-vous auprès de la médecine préventive de l'université Sorbonne Paris Nord via doctolib.

Suite à l'entretien avec un médecin du SUMPPS évaluant les besoins, un PAEH précisant les aménagements sera rédigée. Le PAEH fera uniquement mention des aménagements à mettre en place. La confidentialité des informations médicales ayant permis la rédaction est garantie respectivement par le bureau handicap étudiant et le SUMPPS.

Etape 2 : Contacter le bureau handicap étudiant afin de mettre en place vos aménagements.

• SOCIAL - CROUS

Soumis au secret professionnel, les **assistantes sociales** :

- Accueillent et écoutent les étudiants, quelle que soit la nature de leurs difficultés (sociales, familiales, médicales, psychologiques, administratives, financières...)
- Informent sur l'ensemble des dispositifs concernant la vie étudiante (bourses, logement, législation sociale...)
- Accompagnent les étudiants dans leurs différentes démarches auprès :
 - des services administratifs du Crous;
 - des services des universités;
 - des services extérieurs (CAF, Mutuelle,...);
- Instruisent les demandes d'aides financières.

Plus d'informations dans la rubrique « Vie étudiante / Les services / Social - CROUS » sur le site de l'IUT de Bobigny.

• L'ORIENTATION ET L'INSERTION PROFESSIONNELLE

Le **service VOIE** (Valorisation, Orientation et Insertion professionnelle de l'Étudiant) vous accompagne dans votre projet d'étude et professionnel. C'est un espace d'aide, de conseil, de diagnostic et de documentation. Pour approfondir votre réflexion sur vos choix de (ré)orientation, de poursuite d'étude, de spécialisation ou d'insertion professionnelle, vous pouvez demander un entretien.

Plus d'informations dans la rubrique « Vie étudiante / Les services / Orientation et Insertion professionnelle » sur le site de l'IUT de Bobigny.

• SANTÉ - MÉDECINE PRÉVENTIVE

Le **service de médecine préventive** est à la disposition étudiants. Il a pour mission d'accueillir, d'informer et d'orienter les étudiants en matière de santé. Une permanence à l'infirmerie est assurée du lundi au vendredi de 9h à 13h et de 14h à 17h pour tout type de besoins. Des consultations médicales pour les étudiants en situation de handicap ainsi qu'avec une gynécologue, des psychologues, une diététicienne sont possibles sur rendez-vous. La prise de rendez-vous pour les consultations ainsi que d'autres services (vaccination, dépistage, formation de secourisme) se fait directement sur doctolib.

Plus d'informations dans la rubrique « Vie étudiante / Les Services / Santé - Médecine préventive » sur le site de l'IUT de Bobigny ou sur <https://www.univ-paris13.fr/sport/>



Bâtiment de l'Illustration.

R018, rez-de-chaussée

Téléphone : 01 48 38 88 38

Horaires d'ouverture :

Du mardi au jeudi de 9h15 à 12h30 et de 13h à 17h.

Le vendredi de 9h15 à 12h30 et 13h à 14h30



Bâtiment de l'Illustration

La prise de rendez-vous se fait **uniquement par mail** à l'adresse :

social@crous-creteil.fr



Bâtiment de l'Illustration

Bureau R011, rez-de chaussée.

Téléphone : 01 48 38 88 28

Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi de 9h à 13h et de 14h à 17h

• L'ENT

L'environnement numérique de travail inauguré à la rentrée 2012, rassemble les outils universitaires.

Il est accessible sur PC et Mobile.

Grâce à cet outil, vous accédez dans un seul espace à plusieurs services tels que :

- une boîte mail (prenom.nom@edu.univ-paris13.fr)
- l'emploi du temps et les relevés de notes
- les supports de cours
- l'actualité de votre département...

Retrouvez votre compte sur : <https://ent.univ-paris13.fr>

Lors de votre première connexion, vous devez activer votre compte ENT après avoir effectué votre inscription administrative et payé vos droits d'inscription.

Votre identifiant correspond à votre numéro étudiant (sur votre carte étudiant) et votre mot de passe initial est votre code INE, en majuscule et sans espace.

Nous vous conseillons de personnaliser votre mot de passe.

• LES ÉQUIPEMENTS INFORMATIQUES ET AUDIOVISUELS

Pour réaliser vos projets dans de bonnes conditions, vous avez plusieurs outils :

- Salles informatiques à l'IUT et postes informatiques à la bibliothèque
- Prêt de matériel informatique (PC portable...)
- Plateau TV (fond vert, lumière, salle de montage...)
- Prêt de matériel audiovisuel (caméra, appareil photo...)
- Atelier de création vidéo (renseignements auprès du service culturel)

Formulaires de réservation dans le dossier « Les outils pratiques - ÉTUDIANTS »

• VIE ASSOCIATIVE ET CITOYENNE

La vie associative à l'université Sorbonne Paris Nord est caractérisée par la richesse et la diversité de l'engagement étudiant. De nombreuses associations participent à l'animation du campus à travers des rencontres culturelles, des concerts, des colloques, des pièces de théâtre, des expositions, des journaux, des événements sportifs ...

La **Maison des étudiants** est un centre de ressources dédié à la vie associative étudiante. Vous y trouverez de l'information, des conseils et de la formation pour créer, développer et pérenniser vos associations. Ce service est un lieu d'information, de conseils et de formation pour la création, le développement et la pérennisation des associations.

Vous trouverez la procédure relative à la création et à la domiciliation d'une association sur : <https://www.univ-paris13.fr/vie-citoyenne/>

• BIBLIOTHÈQUE

La bibliothèque universitaire « Jean-Dausset » du campus de Bobigny est très récente et offre des conditions de travail exceptionnelles aux étudiants : 500 places, équipement en prises électriques et prises réseau, cinq salles de travail en groupes insonorisées (réservation gratuite mais obligatoire).

Un automate de prêt permet désormais l'emprunt et le retour des documents en-dehors des horaires de services de la banque d'accueil sur les plages horaires complètes de la BU.

Les étudiants de niveau licence (ou équivalent) peuvent emprunter jusqu'à 10 documents, pour 15 jours renouvelables une fois.

Plus d'informations dans la rubrique « Vie étudiante / Les outils / Bibliothèque » du site de l'IUT de Bobigny.

Les ouvertures le week-end commencent dans le courant du mois de septembre.

Bon à savoir : La BU dispose d'un espace de reprographie (copies et impressions).

Maison des étudiants

sec-mde@univ-paris13.fr

AFEV

Campus de Bobigny
Bâtiment de l'Illustration
Rez-de-chaussée,
hall d'accueil de l'IUT

Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi
de 10h à 18h



Campus de Bobigny

Horaires d'ouverture :

L, Mer, Je, Ve : 9h-18h15
Mardi : 11h-18h15
Samedi : 9h-15h45
Dimanche : 9h-17h45

IUT DE BOBIGNY

Tél. : 01 48 38 88 01

directeur.iutb@univ-paris13.fr

GESTION DES ENTREPRISES ET DES ADMINISTRATIONS - GEA

Tél. : 01 48 38 88 10

Fax : 01 48 38 88 11

gea.iutb@univ-paris13.fr

CARRIÈRES SOCIALES - CS

Tél. : 01 48 38 88 34

Fax : 01 48 38 88 35

cs.iutb@univ-paris13.fr

MÉTIERS DU MULTIMÉDIA ET DE L'INTERNET - MMI

Tél. : 01 48 38 88 42

Fax : 01 48 38 88 43

mmi.iutb@univ-paris13.fr

GÉNIE BIOLOGIQUE - GB

Tél. : 01 48 38 84 19

Fax : 01 48 38 88 35

gb.iutb@univ-paris13.fr